

Paris, le 28 Septembre 2022

Protocole de Sobriété Energétique

La Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction publie son Protocole de Sobriété Energétique destiné à accompagner ses entreprises adhérentes pour répondre aux objectifs de baisse des consommations énergétiques, dans le prolongement de la demande du ministère de la transition énergétique et du Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme

[Téléchargez le protocole de la FDMC](#)

La Fédération des Distributeurs de Matériaux de Construction est l'organisation professionnelle représentative des distributeurs de matériaux de construction.

Elle agit au cœur de la filière constructive et représente 4 300 entreprises*, réparties sur 5.500 points de vente pour un chiffre d'affaires de 21 milliards d'euros.

Elle gère la convention collective du négoce des matériaux de construction en lien avec les partenaires sociaux englobant plus de 85.000 salariés.

** Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, Gedimat, Chausson Matériaux, MCD, SIG France, Bigmat, Fransbonhomme, Tout Faire, Starmat, France Matériaux, Alteral, Batiman, Batiland, Groupamat, Mat+, Matnor, Nebopan, Ciffreo Bona, Bonifay, ...*

Pour plus d'information : www.fdmc.org